**Vœu au conseil d’administration du ……/2023**

**sur le besoin d’augmenter les pratiques physiques et sportives des jeunes, pour leur santé et leur émancipation**

**Collège/Lycée…….**

Nous, représentant-es des personnels d’enseignement et d’éducation du collège/lycée ……, tenons à partager avec la communauté éducative un constat qui nous inquiète de plus en plus. Depuis plusieurs années, l’inactivité physique et la sédentarité se développent (écrans, confinement…) et entrainent de multiples problèmes de santé pour notre jeunesse[[1]](#footnote-1). Il est reconnu que l’activité physique est indispensable au développement physique, psychique ainsi qu’à la socialisation. La pratique physique et sportive est source d’émotions, permet d’agir sur son corps et son environnement, et participe à l’émancipation de chacun.e en ouvrant les portes de la culture sportive et artistique.

De nombreuses publications scientifiques[[2]](#footnote-2), à l’instar de celles du cardiologue François Carré, alertent depuis dix ans sur la « *bombe à retardement sanitaire* » [[3]](#footnote-3) que représente l’insuffisance d’activité physique des jeunes. Des alertes qui n’ont vraisemblablement pas encore trouvé de réponse institutionnelle à hauteur des besoins, à en juger les dernières études montrant que les jeunes sont de moins en moins actifs, dont seuls 13% réalisent les recommandations de l’Organisation Mondiale de la Santé (1h d’activité physique par jour). Les conséquences sont sans appel : sédentarité et obésité augmentent quand les capacités physiques et cardio-vasculaires diminuent.

Il est donc essentiel, dès le plus jeune âge, que les jeunes se confrontent aux apprentissages dans les activités physiques sportives et artistiques. C’est une des conditions de leur investissement futur dans les clubs et associations sportives. L’EPS, de la maternelle au lycée, permet à tous et toutes et sur l’ensemble du territoire (dans le cadre d’un enseignement obligatoire), d’accéder à ces apprentissages essentiels.

Mais si la classe de 6ème dispose de 4 heures d’EPS hebdomadaires à l’emploi du temps (permettant deux vraies séances), il n’y a plus que 3 heures sur les autres classes de collège, puis 2 heures en Lycée (alors que c’est justement la période où les jeunes décrochent le plus de l’activité physique), sachant que ce temps est diminué des temps de vestiaires et de déplacement vers des installations souvent peu adaptées, et avec des effectifs très chargés.

**Plusieurs rapports parlementaires[[4]](#footnote-4) font état de la situation, dont un très récent[[5]](#footnote-5) qui propose l’augmentation des horaires d’EPS pour aller vers 4 heures d’EPS hebdomadaires sur toute la scolarité**, afin que TOUS les jeunes, en particulier les plus éloigné.es des pratiques volontaires, puissent y prendre part. A l’heure où les Jeux Olympiques et Paralympiques se préparent dans notre pays, nous souhaitons faire de ceux-ci un **vrai tremplin pour l’accessibilité aux sports à toutes et tous, en permettant une amélioration de la pratique physique et sportive des jeunes sur tout le territoire.**

**Différentes possibilités pour avoir une discussion au CA :**

* **Mettre le vœu en « questions diverses » (demande à faire au chef d’établissement par les élu.es au CA). Vous le déposer pour le compte rendu du CA et il peut y avoir une discussion au CA où vous direz aux élu.es qu’une pétition est lancée et informerez les parents de sa diffusion.**
* **Demander en « questions diverses (ou le mieux un point de l’odre du jour) que le vœu soit mis au vote après discussion (l’envoyer avant aux membres du CA et en parler en amont au chef d’établissement). Vous pouvez ajouter dans ce cas en fin de vœu « le CA du …… demande un renforcement de l’EPS et du sport scolaire dans le système éducatif ».**
* **Le terme de la question diverse ou du point d’ordre du jour peut-être : « EPS et pratique physique et sportive dans le système éducatif ».**
* **Rappel : un vœu peut être mis au vote s’il concerne l’ordre du jour :** [**https://lesite.snepfsu.fr/agir/agir-dans-letablissement/le-conseil-dadministration/le-vote-du-voeu-au-ca-une-necessite-democratique/**](https://lesite.snepfsu.fr/agir/agir-dans-letablissement/le-conseil-dadministration/le-vote-du-voeu-au-ca-une-necessite-democratique/)

1. [*Rapport sur la situation mondiale de l'activité physique*](https://news.un.org/fr/story/2022/10/1128982?fbclid=IwAR3jxrnpZhynS-H2xIsmDDmUZTRCnGM7f-EHmPW9bjw7ab4eqVCY7jPZKlE), Organisation Mondiale de la Santé, octobre 2022 [↑](#footnote-ref-1)
2. # [*Inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l’Anses alerte les pouvoirs publics*](https://www.anses.fr/fr/content/inactivit%C3%A9-physique-et-s%C3%A9dentarit%C3%A9-chez-les-jeunes-l%E2%80%99anses-alerte-les-pouvoirs-publics)*,* novembre 2020

   [↑](#footnote-ref-2)
3. # [*Deux tiers des ados trop sédentaires : "Une bombe à retardement",*](https://www.francetvinfo.fr/societe/enfance-et-adolescence/deux-tiers-des-ados-trop-sedentaires-une-bombe-a-retardement-alerte-un-cardiologue_4192257.html)François Carré , novembre 2020

   [↑](#footnote-ref-3)
4. # [*Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie*](https://www.vie-publique.fr/rapport/35974-promouvoir-lactivite-physique-et-sportive-pour-tous-et-tout-au-long-de), Rapport des députés Pascal Deguilhem et Régis Juanico, 2016

   [↑](#footnote-ref-4)
5. [*Les retombées des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sur le tissu économique et associatif local*](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/retombees_jo_tissu_economique_social), Rapport d’information des députés Stéphane Peu et Stéphane Mazars, juillet 2023 [↑](#footnote-ref-5)